

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01086

Numéro SIREN : 804 762 029

Nom ou dénomination : A3ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2021 sous le numéro de dépôt 16169

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A3ENERGY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		19 Rue Saint-Nicolas 85600 MONTAIGU-VENDEE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 0 4 7 6 2 0 2 9 0 0 0 2 8		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		31/12/2020	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 471	AG	2 791	1 680
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	65 254	AS	41 774	23 479
		Autres immobilisations corporelles	AT	38 897	AU	15 943	22 953
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	70	BE		70
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 940	BI		1 940
TOTAL (II)			BJ	110 633	BK	60 509	50 123
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	152 297	BM		152 297
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	258 380	BY	4 059	254 321
		Autres créances (3)	BZ	83 319	CA		83 319
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	74 745	CG		74 745	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	42 252	CI		42 252	
	TOTAL (III)	CJ	610 994	CK	4 059	606 935	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	721 628	1A	64 569	657 058
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SD M

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A3ENERGY		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)			DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	119 709
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(43 991)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	92 218
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	75 198
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	134 230
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	226 307
	Dettes fiscales et sociales			DY	111 136
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	17 967
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	564 840	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	657 058	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	382 432
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A3ENERGY						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 526 200	FH	15 430	FI	1 541 630	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 526 200	FK	15 430	FL	1 541 630	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 062	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 312	
	Autres produits (1) (11)					FQ	(74)	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 552 931
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	774 651	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(37 649)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	407 974	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 985	
	Salaires et traitements*					FY	357 920	
	Charges sociales (10)					FZ	60 079	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { -- dotations aux amortissements* -- dotations aux provisions*					GA	16 319
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 059
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 475	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 590 817	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(37 886)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	398	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	398	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 114	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 114	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 716)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(39 602)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL A3ENERGY</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 4 388		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 4 388		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 388)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 553 329		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 597 320		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(43 991)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 398	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1 5 046	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 388			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A3ENERGY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 657 059 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 43 991 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

Lors du premier confinement, l'entreprise s'est confrontée à deux problèmes majeurs : le refus d'intervention chez les particuliers, et les difficultés d'approvisionnement en matériels qui sont très généralement importés. Ces éléments ont conduits à une baisse d'activité estimée globalement entre un mois et demi à deux mois de production.

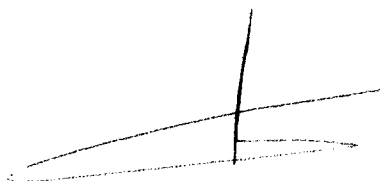
A ce jour, si la production est à nouveau à son rythme normal (malgré encore quelques difficultés d'approvisionnement), l'absence des salons, foires et autres actions commerciales pèse sur les perspectives à long terme. Il est donc nécessaire de repenser la politique et l'organisation commerciale de l'entreprise.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 471			4 471
Immobilisations incorporelles	4 471			4 471
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	65 254			65 254
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport	484	984		1 468
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 964	21 465		37 430
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	81 703	22 449		104 152
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	70			70
- Prêts et autres immobilisations financières		1 940		1 940
Immobilisations financières	70	1 940		2 010
ACTIF IMMOBILISE	86 244	24 389		110 633




A3ENERGY
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 15 000 euros
Siège social : 19, rue Saint Nicolas
85600 MONTAIGU-VENDEE
RCS LA ROCHE SUR YON 804 762 029

PROPOSITION D'AFFECTATION SOUMISE A L'ASSOCIEE UNIQUE DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 43 991,36 euros de la manière suivante :

Imputation sur les Autres Réserves :

Aux « Autres Réserves », soit - 43 991,36 €

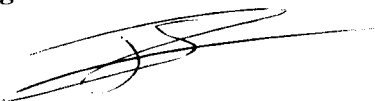
Le solde du compte « Autres Réserves » se trouverait ainsi ramené de 119 709,45 euros à 75 718,09 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

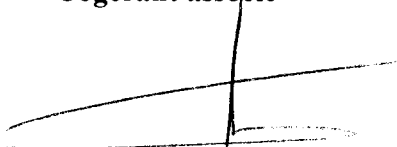
Nous vous signalons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices clôturés.

A MONTAIGU-VENDEE (85600),
Pour copie certifiée conforme,
Le 25 novembre 2021.

Monsieur DURET Stéphane
Cogérant associé



Monsieur MERLET Nicolas
Cogérant associé



A3ENERGY
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 15 000 euros
Siège social : 19, rue Saint Nicolas
85600 MONTAIGU-VENDEE
RCS LA ROCHE SUR YON 804 762 029

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
--

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 43 991,36 euros de la manière suivante :

Imputation sur les Autres Réserves :

Aux « Autres Réserves », soit - 43 991,36 €

Le solde du compte « Autres Réserves » se trouve ainsi ramené de 119 709,45 euros à 75 718,09 euros.

Rappel des dividendes distribués :

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

A MONTAIGU-VENDEE (85600),
Pour copie certifiée conforme,
Le 25 novembre 2021.

Monsieur DURET Stéphane
Cogérant associé



Monsieur MERLET Nicolas
Cogérant associé

